

Carte Blanche Pierre Hurt, Directeur OAI

vers. 28.10.25

RTL Radio 29/10/2025 12h50

Titre

« Plang gutt, bau schlau (Design good, build smart) »
avec les architectes et les ingénieurs-conseils !

Annonce

« Plang gutt, bau schlau (Design good, build smart) »
avec les architectes et les ingénieurs-conseils !

Le Luxembourg, un laboratoire agile pour des concepts intelligents et innovants pour notre cadre de vie.

de **Pierre HURT**, directeur de l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils.
(oai.lu)

Text

« Plang gutt, bau schlau (Design good, build smart) »
avec des architectes et des ingénieurs-conseils !

Le Luxembourg, un laboratoire agile pour des concepts intelligents et innovants pour notre cadre de vie.

Le Luxembourg a toujours attiré une grande diversité culturelle, créant de nouveaux besoins dans le développement de l'environnement bâti. Cet essor a agi comme un véritable incubateur pour la croissance de l'industrie du bâtiment au cours des dernières décennies.

Or, le millefeuille actuel du carcan de règlements et de procédures nous freine.

- 1. Il faut dégraisser, simplifier et digitaliser le cadre légal, administratif et procédural de manière cohérente afin de libérer du potentiel créatif des architectes et ingénieurs-conseils.**

On est sur la bonne voie, mais il faut encore renforcer la stratégie globale. L'OAI, avec l'appui fort de nombreux membres, participe actuellement aux groupes de

travail officiels du gouvernement de la simplification administrative (règlement national des bâtisses...)

2. **Les marchés publics sont le moteur de notre économie** et ils jouent un rôle exemplaire et essentiel.

Après une programmation détaillée, il faut choisir une procédure équitable et juste pour attribuer une mission de confiance aux concepteurs indépendants !

Nous y travaillons pour mettre en place un cadre, simple, standardisé et respectueux des spécificités des professions OAI, en garantissant une sélection basée sur la qualité et aussi un accès à la commande publique des très petites structures (composées de 5 personnes ou moins) représentant 74 % des membres OAI.

3. En parallèle, **l'OAI propose un cadre contractuel MOAI.lu (maîtrise d'œuvre), équitable, actuellement en cours de standardisation avec le CRTI-B, qui structure et simplifie le processus ainsi que le travail de tous les acteurs de la filière construction.**
4. Enfin, **le projet de la nouvelle loi OAI va ancrer encore davantage le principe essentiel de l'indépendance professionnelle** pour que le capital reste majoritairement dans les mains des professionnels OAI indépendants.

Dans ce contexte, **la charte OAI** rejoint parfaitement la nature même des professions OAI réglementées. Leur déontologie établit une mission sociétale de confiance qui vise à équilibrer les intérêts des maîtres d'ouvrage, des utilisateurs et de l'intérêt commun.

Cette charte place les concepteurs au cœur du changement nécessaire pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques, culturels et sociétaux actuels et futurs.

Faisons leur confiance !

Plus d'information :

<https://www.oai.lu/fr/26/accueil/mediatheque/documentation/1-mode-news-id-5344/>

www.oai.lu; www.moai.lu; www.qbs.lu ; www.guidеоai.lu; www.bhp.lu; www.architectour.lu

Pierre HURT

Directeur OAI